THE ST SOUT LES MOYETS SE LES SOUSERTES SE remain and the first series and a ferror The season and the long as a same of Johnson Die Lieb Derchieber Du le man De de Si si son ( Poral in so) La logo Le Mandament Consequent fi. a satisfielle. Cha Alemanders. Mentente. I ale L'inscense Cognila Declarat Engent farround the haliferand aug les the transfer of the first o Dutte et un 1988 a Dictor gen Dans liveren 1998, Company on Pression borns den ... Manney Dan May inthis D'associate intoine de qual about " denter Deur Utouter la goarte de de da, at gen en Let aring a Soit from girly and partito Franchis I de par de Marchaguere que f'abait stant parte they, but It proportioned it fut I have goes Caisening Der Swindersung, gen land alexande demplishert lægstages Dans leur monning, gin tand

l'homme. Tout cella est la continuetion d'un grand mouvement dont l'encyclopédie

PLANCHE DE I.A LOGE ST JEAN - ST GERMAIN de COMPIEGNE ADRESSEE AU GRAND CRIENT DE FRANCE EN AVRIL 1802. mo Tr

de

le

n p

EI

1

r

20 21

V

1

# FRANCS MACONS & REVOLUTION

A COMPIEGNE - 1766 - 1811

Association secrète aux origines lointaines & contestées, la franc-maçonnerie moderne est née en Angleterre au début du XVIII° siècle ; rapidement diffusée en France & en Europe, elle connut un essor parallèle à celui du mouvement philosophique à partir des années 1720-1730.

Malgré une première mise en garde du Pape Clément VII en 1758, puis sa condamnation par Benoit XV en 1751, la maçonnerie ne cessa d'accroître son recrutement, jusques et y compris dans le milieu ecclésiastique, comme l'atteste bien le cas de la Loge de Compiègne. Il existait en France quelques 650 loges à ateliers en 1774, peu après la constitution du Grand Orient de France, dont le grand maître n'était autre que Philippe d'Orléans, propre cousin du Roi, ambitieux personnage plus connu sous le nom de Philippe Egalité sous la Révolution française. En 1789 on estime le nombre de loges à plus de 1000 en France, chiffre attestant des pro-grès de l'ordre dans les dernières années de l'ancien Régime.

Les membres des Loges venaient pour l'escentiel des milieux bourgeois & petits bourgeois de l'incien Régime - surtout administratifs & artisanaux -, mais aussi de l'aristocratie libérale & de certaines fractions du Clergé. La célèbre Loge des Neuf Soeurs à Paris regroupait même l'élite intellectuelle du temps.

L'idéologie maçonnique au XVIII° siècle ne peut s'assimiler ni à une nouvelle religion - en dépit de ses références déistes prononcées -, ni à une doctrine philosophique unique; il faut plutôt y voir un courant de pensée diffus aux contours assez vagues, d'inspiration à la fois déiste, rationnaliste à "tolérantiste"; manière d'être en quelque sorte d'une certaine élite socio-culturelle du temps, sensible aux idées nouvelles de liberté, de philanthropie à de bonheur commun. A la base les Loges apparaissent souvent comme des groupes de solidarité à d'entraide, voire des lieux de réunions mondaines dans une petite ville.

La franc-maçonnerie constitue encore moins un parti politique, même si l'on peut dans certaines circonstances subodorer le rôle joué par des solidarités maçon-niques, comme au cours de la campagne de préparation des Etats Généraux de 1789 ou dans les premières élections locales de 1789-90.

Cependant le caractère mystérieux & occulte de l'ordre, son vocabulaire ésotérique & ses rites spéciaux ont toujours excité la curiosité : il était facile pour les historiens & politiciens conservateurs du XIX° siècle d'attribuer aux mavons un rôle secrét & organisé dans le déclenchement de la Révolution de 89, comme si un événement politique & social aussi considérable avait pu être le fruit d'un simple "complot".

Le mythe simpliste du "complot maçonnique", explication naïve & trompeuse des origines de la révolution française, a été inauguré par l'abbé BARRUEL, témoin de tai la Révolution & son farouche adversaire ; il a eu une longue postérité chez les histra toriens locaux en particulier. Selon la technique bien connue du bouc émissaire, il Ger s'agissait d'examoter les responsabilités de l'Ancien Régime, au grand profit des cui thèses cléricales & conservatrices. Sous le régime de Vichy la franc-maçonnerie futre persécutée & l'on fit saisir ses archives, maintenant déposées à la Bibliothèque N par tionale. Grace à cette source fondamentale, les historiens contemporains ont pu di ma siper définitivement le fameux mythe du "complot maçonnique"; dans son ouvrage cl de sique sur l'Eglise & la Révolution (1) M. LATREILLE avait déjà mis en doute les as ap sertions traditionnelles sur le rôle des maçons en 1789. Depuis sont parus plusieu su ouvrages complets sur l'histoire de l'ordre, notamment celui de M. Pierre CHEVALID qui fait définitivement le point : son étude minutieuse des fonds de la Bibliothèq ta Nationale prouve le rôle mineur, diffus & non coordonné des maçons dans les années vo "prérévolutionnaires"; il prouve aussi que la maçonnerie fut très vite dépassée p pl les évènements & dut cesser toute activité nationale ou locale en 1792-93. (2) Des éétudes locales ont corroboré largement cette appréciation : ainsi dans son ouvrage L sur Semur en Auxois en 1789, Régine ROBIN a étudié la composition & l'activité de 1 à loge locale, peuplée de certains futurs révolutionnaires, mais aussi d'au moins au l tant de futurs indifférents ou farouches adversaires des changements. (3)

Notre étude des papiers de la loge St Jean-St Germain de Compiègne, confrontés avec ce que nous connaissons des événements révolutionnaires compiègnois & leurs principaux acteurs va dans le même sens.

# I) LA LOGE ST JEAN-ST GERMAIN DE COMPIEGNE (1766-1789)

La plus ancienne mention de la loge de Compiègne remonte à septembre 1766 : upplanche" (4) du fonds Chapelle à la Bibliothèque Nationale relate en effet le procès verbal d'installation de ladite loge par un dénommé DAMBRY, receveur des gabelles à Crépy & 1er vénérable à Compiègne. Les sept membres fondateurs sont alors : Louis Marie BARBE, curé de la paroisse St Germain-les-Compiègne; Martin BARBE note re ; Jean Joseph ALIX, président du grenier à sel ; Louis VAUDOIP, procureur ; Repé DENIS, entrepreneur (en maçonnerie) ; Louis LE CARON, noble, maitre particulier de Eaux & Forêts - secrétaire de la Loge - ; Jean FRANCOIS, marchand orfèvre. On voit ici représentées typiquement les catégories sociales constituant l'élite locale : not ble, eccésiastique, professions libérales, artisans.

(4) C'est à dire une lettre dans le langage maçonnique.

<sup>(2)</sup> P. CHEVALIER: "Histoire de la franc-maçonnerie française" 3 tomes - Ed. Fayar 1974 - cf. T I: "La maçonnerie: Ecole de l'Egalité - 1725-99 Ch. V & VI.

<sup>(3)</sup> R. ROBIN : "La société française en 1789 : Semur en Auxois - Paris 1970.

La loge de Compiègne était sous le vocable de St Jean, auquel les maçons porle taient un attachement particulier & dont on honorait chaque année la fête par un
hi Grand banquet. Cependant on lui donne le plus souvent le titre de loge St Jean-St
il Germain, ou St Germain tout court, du fait que son siège se trouvait au domicile du
es curé BARBE, le presbytère de la paroisse St Germain. Jusqu'à sa mort en 1762 cc prêful tre fut le véritable animateur de l'ordre à Compiègne & le courrier de la loge lui
le parvenait à une adresse de code: "M. de Ringamest, chez M. BARBE curé de St Gerdi main." Le curé BARBE, considéré par les autres maçons comme le véritable fondateur
cul de la loge compiègnoise, en fut longtemps le vénerable, au moins jusqu'en 1775, soit
après l'adhésion de la loge au Grand Crient de France créé en 1773; il laisse ensu suite la place à de plus jeunes, pour des raisons d'âge & de santé. (1)

On peut être surpris de voir les références religieuses de la loge compiègnoise, tant par son nom que par son sceau - à côté des symboles maçonniques classiques on y s voit le grand livre & les 7 sceaux de l'Apocalypse - ; il peut nous sembler encore plus étrange de voir un ouré fonder une loge. Au XVIII° siècle le fait n'est pas si étonnant : on trouvait alors de nombreux ecclésiastiques dans les loges (M. LATREIL LE cite en particulier le cas de SENS.)En 1767 l'évêque de Quimper eut ainsi maille partir avec le présidial pour avoir attaqué l'ordre dans son sermon. On cite aussi le cas d'une loge de Toulouse qui fixait ses heures de réunion de maniere que ses membres puissent suivre sans entrave les services divins. En dépit des condamnations de la maçonnerie par la Papauté, celle-ci n'était nullement anti-religieuse ni anticléricale. A Compiègne on verra jusqu'à 17 ecclésiastiques sur 52 membres en 1779, Proportion semble-t-il tout de même supérieure à la moyenne nationale. Peut être est-ce là un prolongement du jansénisme dont les diocèses de Beauvais & Soissons avaient été d'actifs foyers jusqu'au milieu du XVIII° siècle, avant la reprise en main des évêchés par des prélats aristocrates & ultramontains. Nous y voyons plutôt un signe de GALLICANISME de la part d'une grande fraction du Clergé, peu enclin à une discipline stricte à l'égard de la Papauté. Ceci nous permet de mieux comprendre l'attitude de nombreux prêtres dans les premières années de la Révolution & en particulier au moment du fameux serment à la Constitution civile du Clergé, début 91. Signalons cependant tout de suite que les ecclésiastiques membres de la loge de Compiègne ne sont nullement de futurs "curés rouges" : aucun d'entre eux ne jouera apparemment un quelconque rôle politique sous la Révolution, tandis que les curés & religieux "engagés" de la région n'ont semble-t-il jamais été maçons.

<sup>(1)</sup> Il était né en 1716. A. MATHIEZ le cite comme exemple de curé maçon dans plusieurs de ses ouvrages sur l'Eglise & la révolution.

noms laques, peut-être du fait de leur création plus tardive : loge "CONCORDE" à Clermont en Beauvaisis (1785); "LES FRERES AMIS " à Soissons, ayant fonction de 1776 à 1792; "L'HEUREUSE RENCONTRE DE L'UNION DESIREE ", loge de Noyon, créé en 1774. (Les loges de Beauvais, Senlis & Chauny ne sont mentionnées qu'après la Révolution.) (1)

En dehors de l'acte de fondation de 1766, la loge de Compiègne ne nous est bloomue par les archives qu'après 1773, tant pour son recrutement que pour ses actités : en effet c'est seulement après cette date qu'elle entretient une corresponde avec l'organisme national unifié qu'est le Grand Orient de France.

# a) L'évolution du recrutement de la loge de Compiègne (1773-88)

De 7 membres en 1766, l'a effectif passer à 25 en 1773, 60 en 1779 ; cilo maintient autour de ce chiffre jusqu'en 1788, dernière année de fonctionnement réflier & d'élection des "lumières". Diverses planches nous donnent les noms & profeses sions, voire l'âge des membres, mais nous ne disposons d'états annuels que pour l'adjentaires ou "lulières".

En 1773 les 25 membres se répartissent ainsi :

- 7 membres de profession "intellectuelle", libérale ou administrative.
- 9 artisans & "négociants"
- 8 ecclésiastiques, dont bien entendu le curé BARBE.
- 1 laboureur (d'Attichy)

On retrouve presque tous les membres fondateurs de 1766, à l'exception toute fois importante de Louis LE CARON, seul noble ayant jamais appartenu à la loge de Compiègne au XVIII° siècle. (2) Parmi les nouveaux venus notons les marchands & jes consuls (3) Jean François LANGLOIS, Antoine LEMATRE, Simon Louis Mathias Marie (4); les négociants Gabriel Victor SCELLIER (père) & surtout Alexandre Pierre Garbriel SCELLIER (fils), le second étant destiné à un rôle politique local éminent sous la révolution française; Simon MARECHAL, marchand & Antoine Robert POUL IN LA FONTAINE, alors procureur au bailliage de Compiègne. En dehors de BARBE & de BGAOIS, curé de Condé / Noireau, les ecclésiastiques sont des membres de Congrégative ligieuses (capucins, dominicains, cordelier & bénédictin-cluniste). Le seul of pagnard est Louis Etienne MEREINE, laboureur d'Attichy.

On voit s'affirmer dans la loge la prédominance des marchands-artisans & des "administratifs", non sans une certaine interpénétration entre les deux groupes, des liens familiaux ou de doubles fonctions officielles d'échevins, juges consuls officiers de la milice bourgeoise.

(2) Ne pas confondre Louis LE CARON (1747-1820) avec son frère ainé Jean LE CARON Mazencourt, futur maire de Compiègne & législateur (1734-1808)

(4) Père de J.B.C. MATHIEU, futur conventionnel de Compiègne.

1 1

da

de

eı

a c. L

1

1

- J H

<sup>(3)</sup> Membres de la juridiction consulaire, ancêtre du Tribunal de commerce.

La planche imprimée datée de l'année " 5779 des lumières" (1), c'est à dire 1779 montre une nette progression numérique de la loge, sans changement notable dans son recrutement social:

- 17 ecclésiastiques (3 curés, 14 religieux)
- 25 professions "intellectuelles", administratives & libérales.
- 15 marchands & négociants.
- 2 maitres artisans du bâtiment, l'entrepreneurs des bâtiments du Roi
- 1 laboureur.

Nouveaux venus : le curé de Pontpoint, J.F. DUMONT ; de nombreux bénédictins de St Corneille & professeurs du Collège ; J.P. DEBILLY négociant, J.F. SOMMEVERT orfèvre ; le notaire Louis PENON, futur administrateur du district ; P.J. COURTOIS entrepreneur des bâtiments du Roi, futur gros acquireur de biens nationaux.

Après 1779 les nouvelles adhésions comblent surtout les vides creusés par les déces des fondateurs; la loge se rajeunit avec nombre de leurs fils, âgés de 30 à 40 ans sous la révolution française. Parmi les adhérents de la dernière période citons P.L. TONDU, entrepreneur en bâtiment; J. ROGER, receveur des aydes; J.N. LERADE horloger; L.M. MOUTON maçon & surtout Jean Claude MOSNIER, professeur de latin puis maître de pension du Collège qui adhère en 1781 & devient vénérable en 1788.

Le dernier tableau de la loge que nous possédions, avantila Révolution est celui de ses lumières :

NO14	FONCTION CIVILE	TITRE MAC.	NAISS.	ADH.
J.C. MOUNIER P.L. TONDU DEBILLY SCELLIER fils J. ROGER M.A. BARBE	maitre de pension entrepreneur marcahd cloutier négociant receveur des aydes Procureur baill.		1740 ? 1751 ? 1711	1781 1784 1777 1772 1766 1768
J.N. LERADDE  A.R. POULAIN DE LA FINTAINE  N. POSSOZ  L.M. MOUTON  (+) LEMER est aussi "aumô.	entrepreneur	2d expert trésorier terrible (2) démonstrateur	1730 ? 1741 ?	1768 1786 1768 1768 ?

Tel est le tableau des dignitaires de la loge compiègnoise, peu de temps avant sa dissolution; on y voit dominer encore plus le groupe des marchands & celui des "administratifs". L'adresse a maintenant été transférée chez MOSNIER, au Collège.

<sup>(1)</sup> Le calendrier maçonnique commençait en - 4000 avant Jésus Christ.
(2) Cette fonction honorifique mineure était celle du personnage qui se tenait à l'entrée de la salle de cérémonies avec un sabre pour en interdire l'accès aux non initiés

La loge de Compiègne a donc eu un recrutement exclusivement "moyen-bourgeois" & ecclésiastique, les nobles y étant totalement absents à partir de 1773. En fait el il y avait bien une fraction francmaçonne dans l'aristocratie locale, mais il faut de la chercher dans les loges parisiennes : outre les LE CARON, nous avons trouvé la semention des LE FERON, famille bretonne installée à Compiègne depuis le XVI° siècle LE FERON DE VILLE ( né en 1733 ), ancien brigadier des nousquetaires noirs, adhér to à la loge St Juvenal en 1776 ; le jeune & brillant Louis Stanislas Joseph LE FERON né en 1757, militaire de carrière & futur colonnel de la garde nationale de Compiè Le gne de 1789 à 1791, appartint à la fameuse loge des Neuf Soeurs, des 1781. (1) Rér a sidant doublement à Paris & Compiègne ces nobles ne voulurent peut être pas se mél raux boutiquiers & artisans compiègnois ; pourtant ils peupleront de conserve l'addit be nistration locale dans la période censitaire.

#### b) Les activités de la loge:

Moins bien connues que ses membres - à défaut des archives de la loge propret ment dite, détruites sous la révolution selon le témoignage de MOSNIER - les active vités de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives. D'ai ment de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives de la loge n'apparaissent ni très politiques ni a fortiori subversives.

"Il ne sera jamais permis de s'occuper en Loge d'objets étrangers à la maçor nerie..."

Seulement dans la suspension des séances est-il permis d'avoir une conversation "libre mais décente", "... sans néammoins qu'il puisse jamis être question de matire de religion & d'affaires. "

Le même règlement nous indique le fonctionnement de la loge : une assemblée lieu tous les 15 deuchaque mois, sans compter les réunions extraordinaires, les pour quets de la St Jean & à l'occasion de "toutes les fêtes nationales". Divers article nous suggèrent également les grandes lignes de l'idéal maçonnique : "union, égalite & bon ordre"; les "moeurs irréprochables"; " la modestie (qui est) une des prince pales vertus & pratiques dans l'ordre de la maçonnerie ..."; " la bienfaisance, première vertu des maçons ..." selon laquelle à chaque séance on fait une collecte pour les pauvres. Toutes ces qualités, fort compatibles d'ailleurs avec la religié catholique, constituent l'idéal moral & social de la bourgeoisie éprise d'égalité vile & de liberté. Dans les réunions on ne donne jamais d'ordres, mais des "invite tions", "... toute puissance coercitive étant méconnue dans l'ordre...".

Les membres versent que mois une cotisation (3 L par mois pour la loge) adressent chaque année un "don gratuit" au Grand Orient de France (24 L en 1781)

La loge se plaint d'ailleurs plusieurs fois de la "pauvreté de ses membres" pour justifier de la faiblesse de sa cotisation nationale.

<sup>(1)</sup> cf. LE BIHAN: "Dictionnaire des francs-maçons de Paris à la fin du XVIII° si cle! Par ailleurs A. SOREL a consacré une notice biographique à Stanislas LE FERO grand admirateur de WASHINGTON & FRANKLIN, décédé prématurément en août 1791.

La loge entretient une correspondance régulière avec le Grand Orient auquel elle a adhéré en 1774; elle y a un représentant permanent, probablement membre d'une loge parisienne (1). En 1779 des explications sont demandées à propos de la scission de la loge du Contrat Social à Paris.

Outre diverses activités de bienfaisance, les occupations de la loge sont surtout les cérémonies internes ou publiques. L'installation de la nouvelle loge en 1775 est l'occasion de discours & hymnes au contenu philanthropique & rationnaliste. Le "22° jour du 9° mois de l'an 5776" (1776) la loge compiègnoise se mobilise pour accueilir le "Duc de Chartres (Philippe d'Orléans), Grand Maitre de toutes les loges régulières", "devant arriver en cette ville." On lui envoie une députation de 3 membres sous la direction de ALIX vénérable :

Le Vénérable, après avoir fait tirer la santé du Roi, de la famille royale & de la prospérité de l'Etat, a proposé la triple santé du T.S.G.M. qui a été tiré avec le zèle le plus profond."

En 1781 on célèbre chez les maçons compiègnois "l'heureux évènement", c'est à dire la naissance du dauphin, futur Louis XVII : grande cérémonie maçonnique, poèmes & hymnes, discours dithyrambiques, banquet & actions de charité sont suivis d' une messe solemnelle en l'église St Germain, avec Te Deum & Exaudit.

Tout cela n'a rien de bien subversif & l'on voit comment le déisme maçonnique s'accomode fort bien de la pratique religieuse.

En fait, si on peut noter une certaine influence de la philosophie des Lumières dans les textes de discours, d'hymnes & de poèmes locaux, rien ne va dans le sens de la remise en question de l'ordre établi, monarchique & catholique. A l'instar de ses consoeurs la loge compiègnoise apparait avant tout comme un groupe de solidarité de l'élite socio-culturelle locale, voire une sorte de salon où les mondanités singent celles de l'aristocratie. Comme le montrera clairement leur attitude dans les premières années de la Révolution, les bourgeois compiègnois désirent beaucoup plus leur fusion avec l'aristocratie que la destruction violente de cette dernière.

Malheureusement notre connaissance des activités de la loge St Germain reste trop limitée, en particulier à la fin des années 80, période de la pré-révolution dont l'initiative revient paradoxalement à l'aristocratie & plus spécialement aux parlementaires. L'écho des évènements politiques nationaux semble être aussi absent dans la loge compiègnoise que dans la feuille hebdomadaire de l'imprimeur BERTRAND parue à la même époque. (2)

The state of the s

( Spor - seight ab estemmel to ) their all wearous and and

the contellers epicetal des finances du Duo. De times, intervint pour fait.

un agont de son patron à l'agnomblée du Clergé du batlliage, oc qui fut dédouse

<sup>(1)</sup> On mentionne en 1776 le "frère ROETTIEN" comme représentant au Grand Orient, devant être remplacé car trop âgé. (2) cf. l'étude de P. BLONDEAU sur "Les affiches de Compiègne & du Beauvaisis"

### II) LES FRANCS MACONS COMPIEGNOIS SOUS LA REVOLUTION. ( 1789 - 95 )

S

1

é

Tandis que certaines loges ont poursuivi leurs activités jusqu'en 1792, voire 1793 - date d'auto-dissolution du Grand Orient de France -, celle de Compiègne semble s'être sabordée dès les premières salves de la Révolution. La correspondant de la Loge St Jean avec Paris s'interrompt en effet de la fin 88 à 1802. Les papiers de la loge ont même été en grande partie dispersés en 1794, comme l'atteste une planche adressée par Jean Claude MOSNIER, dernier vénérable en titre (élu el 1788), au Grand Orient reconstitué, sous la Consulat (1802):

"Tous les papiers empreints de caractères mystérieux (notamment le registre d'architecture) auraient été brûlés dans le temps de la Terreur & les autres objets détenus dans les archives auraient été pris par des femmes du voisinage

Les maçons compiègnois, ou du moins leurs archives ont donc été victimes de la déchristianisation, à l'instar de tout ce qui pouvait relever du fanatisme & de l' "superstition", au temps du mouvement anti-religieux mené très vigoureusement par les autorités dans le district de Compiègne. Notons que cet iconoclasme anti-maço nique mentionné par MOSNIER ne peut avoir été qu'une initiative populaire spontanée, car nous n'en avons jamais entendu parler dans les délibérations des administrations, pas plus qu'on ne trouve de référence contre la maçonnerie dans cette période de la Révolution.

Peut être à la rigueur peut on déceler un rôle "occulte" de la Loge dans les tous débuts de la Révolution, en 89 & dans la période censitaire. Sans avoir pour cela de preuves matérielles formelles, il est possible de supputer un rôle des me çons compiègnois dans la rédaction des cahiers de doléances & la diffusion de re vendications - modèles au cours de la campagne électorale du printemps 89; cela s'est vu dans maintes régions de la France. On sait d'ailleurs plus ou moins le rôle joué par les agents du Duc d'Orléans dans le bailliage de Crépy, où il fut lui-même élu de la noblesse. (1)

Au cours des élections de la période censitaire, les sclidarités maçonniques ont pu également jouer : les membres de la loge se retrouvent à plusieurs dans les nouvelles administrations en 90-92 ( district, municipalité, tribunal de commerce, tribunal de district...); mais c'est aux côtés de bien d'autres personnages qui n'ont apparemment jamais été maçons : la solidarité est plus celle de petite bourgeoisie intellectuelle qui prend d'assaut le pouvoir local dans cette période, non sans collaborer d'ailleurs avec l'aristocratie compiègnoise. Nulle trace de "complot maçonnique" dans tout cela, mais des affinités idéologiques & sociales qui sont le lot de cette catégorie petite bourgeoise, administrative, at tisane & boutiquière.

L'historien local SOREL a vu dans la Société des Amis de la République créée <sup>a</sup> Compiègne en février 91, affiliée au Club des Jacobins de Paris, une sorte de ve<sup>r</sup> sion publique de l'ancienne loge. Cette appréciation nous parait bien éxagérée.

S'il est vrai que l'on trouve un certain nombre d'anciens maçons dans cette Société alors purement bourgeoise, si la finalité éducatrice qu'elle se donne alors correspond à peu près à l'idéal maçonnique - " ... former des administrateurs, eclairer le peuple en lui expliquant les décrets ... " (1), il serait tout de même exagérér de n'y voir que le fruit d'une manoeuvre occulte. Les intellectuels & petits bourgeois compiègnois ne font alors qu'imiter un mouvement national de formation de tels clubs dans toutes les petites villes de province. (Il en éxistait déjà un à Beauvais ). On trouve certes dans cette Société au moins 12 anciens maçons sur 45 fondateurs - notamment LE FERON, MOSNIER, ALIX, SCELLIER, MATIEU .. mais cela prouve-t-il quelque chose quant à l'origine de cette initiative ? Ce n'est peut être pas un hasard si on retrouve des maçons dans la vie politique, mais il apparait dès cette période que la majorité de leurs anciens "frères" n'ont quant à eux aucune activité publique. Mise en sommeil en mai 92, la Société des Amis de la Constitution renait en septembre de la même année, sous le nom de "Société des Amis de la République" : l'initiative en revient cette fois incontestablement à l'imprimeur BERTRAND, Procureur syndic du district & conventionnel suppléant, le "Mirabeau compiègnois", qui ne fut jamais maçon. Ce club devient la Société populaire en 93, où l'on utilise certes les vocables de "frères" - & de "soeurs" (2), mais cela n'implique pas qu'il s'agisse d'une loge maçonnique; d' ailleurs à cette époque on ne trouve plus qu'un tout petit noyau d'anciens maçons dans ses rangs. styles the same and soul out atov so thought only at earth

Le rôle politique des maçons compiègnois:

Faute de preuves & même d'indices quant au rôle politique joué par l'organisation maçonnique en tant que telle sous la Révolution à Compiègne, à tout le moins pouvons nous suivre individuellement les membres de la Loge St Jean, ce que nous avons tenté de faire entre 1789 & 1795. Il nous apparaît très vite que seule une minorité a eu un rôle public notable, tandis que beaucoup d'anciens maçons ne se font connaître en aucune manière. Dans ce dernier cas se trouvent TOUS les ecclésiastiques sans exception & s'il y a bien eu quelques "curés rouges" à Compiègne sous la Révolution - tels l'abbé RENARD, le curé QUINQUET ou le chancine DE PRONNAY - ils ne se sont pas recrutés dans les rangs de la maçonnerie. Pour ceux qui ont peuplé à un moment ou un autre les administrations locales ou la Société jacobine, on en retient fort peu qui aîent joué un rôle continu tout au long de la Révolution : le gros du bataillon se situe dans la période censitaire, & partiellement dans les temps post-thermidoriens. Les maçons en vue à l'époque "terroriste (93 - 94) sont vraiment l'exception.

(2) La Société populaire admettait les femmes dans le public ; on sait que les loges du XVIII° siècle étaient purement masculines.

figh franch 480 mb our most abundant to the Common Common

THE PARTER OF THE STREET STREET

<sup>(1)</sup> Délibérations de la Municipalité de Compiègne - 28 février 1791. Cité dans Compiègne sous la Révolution " (II) - p. 65.

Quand nous parlons d'un "rôle politique", cela ne signifie pas nécessairement une pensée & une action "révolutionnaires"; plusieurs maçons - tel le notaire PE NON, premier Pr sindic du district, furent arrétés comme suspects sous la Terreur Quant à ceux qui se signalèrent en 93+94, ils ne furent pas obligatoirement considérés comme des "terroristes": si on excepte le cas douteux - mais intéressant de J.C. MOSNIER, épuré en janvier 95, ce furent plutôt des opportunistes style SCELLIER maire de Compiègne ou ALLIX ancien président du Grenier à sel. Les maçoné compiègnois ont été essentiellement des modérés & pour la plupart des profiteurs de la Révolution, surtout par le biais de l'acquisition à bas prix des biens nation naux ou encore les profits des fournitures de guerre. (1)

Le tableau suivant résume statistiquement les données de la question :

Maçons sans rôle politique sous la Révolution			Maçons "engagés" politiquement, membres d'administrations			
décédés avant 1789	extérieurs au district	sans rôle	rôle continu 89 - 95		rôle 93-94	rôle 94-95
4	5	39	5	15	8	9
			( T	otal = 2	2 pe	rsonr

Si on compare les 39 "a-politiques" de la période 89-95 avec les 22 "engagés" dans le même temps, on voit que les premiers sont nettement majoritaires. Mais nov avons compté parmi les seconds des personnages de second plan tels DEBILLY, march cloutier, élu officier municipal en novembre 90 & non renouvelé; COURTOIS entre preneur en maçonnerie (sic) qui fut certes notable ou officier municipal dans tou te la période révolutionnaire, mais y fit plutôt de bonnes affaires que de la por litique; le marchand linger A. LEMER, juge consul & officier municipal en 90 fut par la suite un paisible juge de paix qui fit peu parler de lui ; peu de choses a dire non plus sur le marchand Jean MARECHAL (dans la municipalité censitaire, ép ré par DUMONT en novembre 93 & rétabli par DRUHLE en janvier 95 ) ou sur LSM MATI père du conventionnel de Compiègne (2); l'entrepreneur MOUTON a eu une carrière fructueuse d'acquéreur de biens nationaux & d'expert municipal; le négociant PO5 SOZ n'apparait qu'au cours de l'épuration thermidorienne de janvier 95; l'ofèvre SOMMEVERT subit l'épuration de DUMONT en novembre 93; l'horloger LERADE joue un rôle mineur dans la période thermidorienne; enfin l'entrepreneur TONDU quitte le district en 1793, sans avoir joué plus de rôle que d'appartenir à la Société des Amis de la Constitution en 91 - 92.

Reste après ce scrutin épuratoire un petit quarteron de grands maçons politique de Compiègne, lesquels se comptent presque sur les doigts d'une main !

<sup>(2)</sup> MATHIEU de Mirampal, conventionnel montagnard, membre du CSP avant juillet 90 puis du Comité d'Instruction publique. N'a jamais été mentionné dans la loge de piègne.

Le notaire Louis PENON, né en 1754, mentionné aussi comme Procureur du Roi en l'Election en 1789, est l'exemple même d'homme politique modéré n'ayant pu dépasser politiquement la période censitaire de la Révolution ; délégué des notaires de Compiègne lors de la préparation des Etats Généraux de 89, il est élu l'année suivante vice-président du Directoire du district de Compiègne, poste qu'il occupe jusqu'au renouvellement de l'administration en septembre 91; il quitte le conseil de district après les élections de novembre 92. Membre fondateur de la Société des Amis de la Constitution en février 91, il ne participe pas l'année suivante à la Société des Amis de la République. On le trouve encore assez curieusement dans le premier Comité de surveillance de la section du midy de la ville, constitué en mai 93 & alors peuplé de modérés. En septembre 93 il est de la première fournée de supects arrétés dans le district à la suite du passage de Collot d'Herbois & Isoré à Compiègne ; le nouveau Comité de surveillance constitué par les représentants en mission - dont fait partie MOSNIER, un autre éminent ancien maçon - l'accuse de tiédeur révolutionnaire & de feuillantisme. Après un long séjour au château de Chantilly, prison des suspects du département, il est libéré fin 94, reprend son étude de notaire & ne participe plus à la vie politique. OS SI STATEMENTON LANGUAGE STATEMENT

RobertPOULAIN DE LA FONTAINE, né en1741, était procureur à Compiègne en 1789; il est un des délégués de la communauté des procureurs à l'assemblée du Tiers Etat de la ville en mars 89. Elu officier municipal en février 1790, il quitte ce poste pour celui de Procureur syndic du district, de juillet 90 à novembre 92. Dès 91 il a prudemment abandonné sa particule & se trouve désormais mentionné comme "le citoyen Robert POULAIN". Il est aussi des fondateurs de la Société des amis de la Constitution de Compiègne. Cet ancien vénérable de la loge St Jean reste prudemment dans le poste de juge au Tribunal du district sous la Terreur; il s'est tout de même inscrit à la Société Populaire en janvier 94, sans s'y montrer particulièrement actif. Après thermidor il soutient les modérés qui évincent les anciens terroristes & "régénèrentla Société populaire. Son rôle politique s'est pratiquement limité à la période censitaire.

La carrière de Jean Joseph ALLIX ( né en 1736 ) a été plus complexe & prolongée : conseiller du Roy, président du Grenier à sel, il est délégué de son corps en mars 89. Il est élu maire de Compiègne en novembre 90, puis devient juge au Tribunal du district ( 90 - 92 ) ; "ami de la Constitution" en 91-92, membre du Comité de surveillance de la section du midy en mai-juillet 93, il entre dans l'administration du district en novembre 93, après l'épuration de Dumont. Candidat à la Société populaire en décembre 93, il ne semble pas avoir été admis alors, puisqu'un texte de l'an III mentionne son admission seulement en fructidor an II ; il a cependant été présent aux séances de l'an II. En septembre 94, au moment des premiers grondements populaires contre la raréfaction des subsistances, il démissionne du district " pour sa faible vue ". Ce personnage opportuniste & en fait modéré achève ainsi sa carrière politique.

Avec les frères SCELLIER, fils du négociant Gabriel Victor SCELLIER ( 1718-1792), lui même vieux maçon compiègnois, nous avons affaire à deux personnages née centraux de la Révolution à Compiègne & même au plan national pour l'un des deux. rev Gabriel Toussaint, l'ainé fut un moment juge au Tribunal du district de Compiègne la (90-91); en 1794 il occupe cette fonction au Tribunal révolutionnaire de Paris, adr faisant même fonction de substitut de l'accusateur public pendant la grande Ter- du reur de Messidor. C'est à ce titre qu'il présida la séance où furent condamnées à de: mort les fameuses Carmélites de Compiègne. Arrété après Thermidor il fut guillo- ob tiné en même temps que Fouquier-Tinville. Son frère Alexandre Pierre Gabriel, mar to chand drapier, juge consul en 1789, d'élégué de son corps en mars 89, fait partie de la municipalité réorganisée en septembre 89. Commandant de la Cie des grenadier pa de la garde nationale compiègnoise, "ami de la Constitution" en 91, juge au nouveau tribunal de commerce en 91, administrateur du district en 91-92, il accède en déce bre 92 aux importantes fonctions de maire de Compiègne. Confirmé dans ce poste lors de tous les scrutins épuratoires opérés par les représentants en mission en 93 & 94, il est un des hommes politiques les plus en vue dans la période terroriste. Membre actif de la Société Populaire, il en assure plusieurs fois la présidence ou le secrétariat, notamment à la séance du 11 thermidor où est envoyée de une adresse approuvant l'élimination du "Caligula Robespierre", hier louangé. En septembre 94 cet opportuniste notoire commet une bevue : il signe avec le Pr syndic du district BERTRAND une "adresse des fondateurs de la Société Popualire de Compiègne contre les progrès du modérantisme ... ", texte plus ou moins anti-ther midorien. Il se rétracte le 19 septembre, mais ne parait plus à la Société Popula' re tout en restant maire de la ville. Après l'épuration DRULHE de janvier 95, con sécutive. aux graves troubles des subsistances de l'hiver 94-95, il perd son poste de maire, pour retrouver peu de temps après une place dans le directoire du district. Nullement inquiété par les thermidoriens - il n'avait jamais fait partie du Comité de surveillance - il a toujours su conserver une place dans l'administration sous tous les régimes ; juge au Tribunal sous le Consulat, il redeviendra maire de Compiègne sous l'Empire.

Enfin Jean Claude MOSNIER, dernier vénérable de la loge de Compiègne avant 1 Révolution, ancien professeur de latin devenu maitre de pension au Collège, est certainement le cas le plus extrême, le seul - avec G.T. SCELLIER - que l'on puis se qualifier de "terroriste" parmi les maçons de la ville. Né en 1740, cet intellectuel lecteur de Rousseau & des philosophes s'associe à son ami l'imprimeur Ber trand pour former en mars 89 le corps des "imprimeur & maitre de pension"; autant dire qu'il ne leur est pas difficile d'être délégués à l'assemblée du Tiers de la ville; Mosnier est probablement un des principaux rédacteurs du cahier de doléan ces du Tiers Etat de la ville de Compiègne. Membre de la municipalité de Compiègne en 90-92, il en est procureur de juillet 91 à décembre 92, avant de laisser la pl ce au curé BEAUGRAND. Ami de la Constitution en 91-92, il va devenir un des leader de la Société populaire en 93-94. Administrateur du district en décembre 92, confirmé par Dumont en novembre 93, il est aussi depuis septembre de la même année

ci

Ca

18

m

des principaux personnages du Comité de surveillance, dans la période des fournées de suspects : c'est ce qui lui vaudra plus tard la rancoeur des ex-suspects revenus au pouvoir en 95 ( en avril il est désarmé comme ancien "terroriste" à la suite d'un vote municipal de 14 voix contre 8 & 2 abstentions ). Sa carrière administrative est pourtant tatonnante en l'an II : à la fois membre du district, du Comité de surveillance & juge au Tribunal de district, il opte pour cette dernière fonction ; mais Dumont, probablement sur les instances de Bertrand, l'oblige à rester dans le Comité de Surveillance, organisme le plus à gauche de toute l'administration compiègnoise, selon le jugement par ailleurs sévère des officiers de l'armée révolutionnaire stationnés à Compiègne en 93-94 (1). Epuré par DRULHE en janvier 95, il ne reprend pas d'activités politiques par la suite restera maitre de pension du Collège.

Plus qu'un administrateur MOSNIER a été un leader politique & une des autorités intellectuelles locales. La Société populaire & le Collège ont été ses principaux terrains d'action, surtout contre la religion & pour la réforme de l'éducation. Fréquemment membre du Comité de correspondance, président & secrétaire de la Société populaire, celle-ci lui décerne cet éloge lors du scrutin épuratoire de frimaire an II:

"... La Société n'a pas oublié ses services dans la grade nationale dans les moments où le patriote surtout n'a pas hésité à se montrer, & où le modéré pouvait soigner impunément au coin du feu sa coupable indifférence, ou plutôt son aristocratie timide ... " (2)

Le 29 mars 94 MOSNIER fait un discours devant la Société où il développe

" ... les avantages du gouvernement républicain ; il s'élève contre le charlatanisme des prêtres de tous tems & de tous pays ; le premier gouvernement
dit-il, fut une république, & ce ne fut que lorsqu'il y eut des dupes & des
fripons que les nations furent mises sous le joug (...) il fait une peinture attrayante des fêtes de la vertu, du génie, du travail, de l'opinion, des
récompenses ... " (2)

discours aux accents plus ou moins rousseauistes, donnant une version plutôt idéaliste de l'histoire & comportant des propositions concrètes pour l'organisation du culte de la Raison, alors à l'ordre du jour. MOSNIER fut non seulement un des promoteurs de la déchristianisation & du culte civique, mais aussi un des principaux auteurs des projets de réorganisation de l'enseignement, fondé sur les droits de l'homme & la nouvelle constitution. Se préoccupant dès son cahier de 89 d'obtenir "un nouveau plan d'éducation nationale", il est pour beaucoup dans le maintien difficile du Collège en 90-93. La réorganisation de cet établissement en octobre 93 & notamment les modifications du contenu de l'enseignement (suppression du thème latin, enseignement rénové de l'histoire & des sciences) est en grande partie son oeuvre. Il participe aussi activement à la commission (1) Lettre au Comité de sûreté Générale de THUNOT, Cpne du détachement de l'armée révolutionnaire stationné dans le district, arrêté sur les allégations de l'administration de Compiègne (février 94 - AN F7) (2) Registre de délibérations de la Société populaire de Compiègne - Rg. nov. 93 août 94 - Arch. Dptles Bvs.

municipale qui présente en avril 94 un plan d'organisation des écoles primaires de Compiègne: contenu & formes de l'enseignement y sont fondés sur l'histoire antique & contemporaine, la morale héroïque républicaine, le remplacement des châtiments corporels par des sanctions morales & tout un système gradué de récompenses comme celle d'une carte d'honneur à la Société populaire. Notons que l'on accordait la même place à l'éducation des filles & des garçons & que le projet comportait l'obligation scolaire de 6 à 13 ans. (1)

Tandis que le plus jeune de ses fils vient réciter la déclaration des droits de 93 à la tribune de la Société populaire, l'ainé, bientôt professeur au Collège vient y faire le récit du nouvel enseignement dispensé aux élèves grâce aux efforté de son père.

L'action déchristianisatrice de MOSNIER explique peut-être sa défaveur post-thermidorienne; MOSNIER a été aussi impliqué en septembre 94 dans l'affaire de l'adresse contre le modérantisme; comme SCELLIER il se rétracte de sa signature - à l'inverse de BERTRAND - mais démissionne peu après de la Société "régénérée" Pour finir MOSNIER sera tout de même le réorganisateur de la loge de Compiègne sous le Consulat : il s'y retrouve alors avec un certain nombre de ses anciens adversaires, modérés ou royalistes, & en tout cas beaucoup de nantis de la Révolution.

Notre revue serait incomplète si nous omettions d'évoquer le cas des nobles maçons compiègnois adhérents de loges parisiennes. Si LE FERON DE VILLE & Louis LE CARON, arrétés comme suspects en 93-94 n'ont joué qu'un rôle politique mineur, ( le premier dans la garde nationale, le second un moment juge au tribunal du district), en revanche, le jeune Stanislas LE FERON ( 1757 - 1791) eût joué probablement un grand rôle local, voire national, si la mort ne l'avait fauché à 34 ans. "Elu" colonnel de la garde nationale compiègnoise en septembre 89, il remplit cette fonction avec un zèle qui mécontenta autant les classes populaires qu'elle remplit d'aise les bourgeois soucieux d'ordre. Un des leaders de la Société des Amis de la Constitution en 91, il est inhumé à Compiègne en août 91 au cours d'une grandiose cérémonie pleine de symboles maçonniques. (2)

Nous avons eu affaire à une série de biographies de maçons compiègnois ayant eu un grand rôle politique local; mais ce rôle ne tient pas particulièrement à leur appartenance à l'ordre. Les autres leaders locaux - BERTRAND, BOULEE, SIVE, VALENSART ... tout aussi importants, n'ont jamais été membres de la loge St Jean, bien que vieux compiègnois. Rien encore une fois ne nous indique un rôle particutier de la maçonnerie ou même de l'appartenance maçonnique. Une majorité d'indif férents ou de non engagés, une minorité se répartissant entre tous les partis, tel est plutôt le tableau politique réél des maçons compiègnois sous la Révolution.

<sup>(1)</sup> Registre de délibérations municipales de Compiègne - mars - avril 94 (2) La Société des Amis de la République consacre une séance à son éloge funèbre. Sur ce personnage, voir la biographie de SOREL (op. cité)

## III ) EPILOGUE: LA RECONSTRUCTION DE LA LOGE ( 1802 - 1811 )

entrement of a the test of the sound of the sound of

Après plus de IO ans d'interruption, la loge compiègnoise se reconstitue, à l' Initiative de MOSNIER qui renoue correspondance avec le Grand Orient reconstitué en 1802. La première planche donnant la liste des frères de la loge consulaire toujours sous le vocable de St Jean - date aussi de 1802 : en dehors de MOSNIER & SCELLIER les membres sont tous nouveaux, les effectifs réduits mais passablement rajeunis. La vieille garde d'avant 89 a disparu & l'on trouve maintenant, outre des fonctionnaires ou militaires fraichement installés dans la ville, un groupe de personnages ayant vécu diversement la Révolution : le notaire VALENSART (34 ans), substitut de l'agent national du district en 93-95, dénoncé & désarmé comme terroriste ; le jeune DEVISME, fils du maire de Compiègne de l'époque thermidories ne, dénoncé au contraire comme "muscadin" en 94, "propriétaire"; Etienne POULAIN, ancien notable municipal, volontaire en 92, réformé en 94 & devenu "fabricant"; SOUVAL Antoine, négociant (38 ans), ancien chef du bureau municipal des subsista: ces sous la Révolution; P.F. DUFLOS, étapier militaire en 92-95, devenu "proprié taire" à La Taule. Dans la planche de 1806 on trouve outre les précédents le mait de poste P.A. (de) BEAUVAIS, un moment dénoncé comme suspect en 93, mais dont l'i portante fonction avait assuré la sécurité; le cultivateur CHEVALIER, le marchan de draps LERE, l'ancien garde marteau ESTAVE, lui aussi devenu propriétaire, le n gociant LASNE, le chappentier A.S. LOY & son fils - personnage ayant occupé des fonctions dans la municipalité & surtout fait d'excellentes affaires sous la Révo lution, à l'instar des MOUTON & des COURTOIS.

Ces personnages sont assez différents par leur passé politique récent : ancien terroristes, tièdes & modérés, tous se retrouvent désormais ; les vieilles querel les politiques ont disparu & l'on se retrouve sur une tout autre base, économique & sociale : la profession la plus fréquemment citée est celle de "propriétaire". s'agit bien là de la bourgeoisie locale, renouvelée, reconstituée en grande partigrace à cette révolution bourgeoise dans ses débuts & dans ses résultats, malgré la participation décisive du peuple qui n'a pu obtenir que d'éphémères concession à ses aspirations dans l'intermède 93-94. Désormais la franc maçonnerie est dever une organisation interne de la fraction anti-cléricale de la bourgeoisie & jouers le rôle qu'on lui connait au XIX° siècle.